



**(Pour les membres du syndicat 1253 seulement)**

**Poste permanent**

**Personne conductrice d'autobus scolaire**

**Route 350 (Région Saint Louis)**

**Route 350 – A (pour les conductrices et conducteurs embauchés avant le 1er septembre 1994)**

**Route 350 – 6h heures par jour (pour les conductrices et conducteurs embauchés après le 1er septembre 1994)**

**Concours 26-10-R350-29JUIN**

**L'autobus est stationné à l'École MFR**

Matin – 1<sup>e</sup> trajet – (maternelle à 12<sup>ième</sup>) : Saint Ignace

7h45 – Départ stationnement (École MFR)

8h07 – Premier arrêt

8h30 – Arrivé à l'École MFR

8h40 – Arrivé au stationnement (École MFR)

Après-midi - 1er trajet – (maternelle à 8<sup>e</sup> année) : Cap St-Louis, Principale Systema

14h25 – Départ du stationnement (École MFR))

14h40 – Départ de l'École MFR

15h07 – Dernier arrêt

15 h25 – Arrivé à l'École MFR

Après-midi - 2e trajet – (9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année) : Tweedie Brook, Pointe Sapin

15h40 – Départ du transfert

16h20 – Dernier arrêt

17h05 – Arrivé au stationnement (École MFR)

Principales tâches pour tous les postes de chauffeurs d'autobus :

- Conduire un véhicule servant au transport des élèves à destination et en provenance de l'école et d'autres activités scolaires ;
- Assurer la sécurité de ses passagers et de la conduite en toute sécurité du véhicule qui lui est assigné conformément à la *Loi sur les véhicules à*



District scolaire  
**francophone Sud**  
*Apprendre. Grandir. Devenir.*

POSTE  
DISPONIBLE

*moteur* et ses règlements d'application, à la *Loi sur l'éducation* et ses règlements d'application ainsi qu'à toute autre directive ou politique ministérielle applicable.

- Maintenir son véhicule propre et en état de fonctionner en toute sécurité.

Qualités requises pour tous les postes de chauffeurs d'autobus :

- Doit avoir obtenu son diplôme de 12<sup>e</sup> année ou toute combinaison équivalente de formation et d'expérience reconnu par l'employeur;
- Doit avoir un permis de conduire de classe 2BE valide avec la province du Nouveau-Brunswick ou être en position d'obtenir ce permis;
- Doit avoir suivi un cours de conduite préventive à l'intention des conducteurs d'autobus (approximativement 40 heures) ou être en position d'obtenir cette formation et effectuer le cours de recyclage annuel;
- Doit avoir une belle personnalité et être disponible;
- Doit avoir un bon jugement et capacité d'assurer le contrôle des élèves;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;

Les salaires et conditions de travail seront tels que spécifiés dans le contrat avec le Syndicat canadien de la fonction publique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services, par courriel à l'adresse [dsf-s-1253@nbed.nb.ca](mailto:dsf-s-1253@nbed.nb.ca) au plus tard le **29 juin 2026 avant 13h** en précisant les informations suivantes :

- Nom, adresse postale et numéro de téléphone
- Numéro de concours (**en ordre de priorité si vous postulez pour plus d'un poste**)
- Spécifier si vous êtes employé permanent ou suppléant.

Veillez prendre note que les offres de services qui nous parviendront, et qui ne comporteront pas l'exhaustivité des informations requises **ne pourront pas être traitées**.

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui ont obtenu le poste.

Ressources humaines  
District scolaire francophone Sud